



MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

mardi le 6 octobre 2015

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Maire suppléant Monsieur JACQUE GAUTHIER; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAIIS et Monsieur le Conseiller MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire suppléant.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire suppléant souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

122-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAIIS
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire suppléant M. Jacque Gauthier:
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur: OUI
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau:
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

123-10-2015

L EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 1 septembre 2015 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

124-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil le 23 septembre 2015 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

125-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake achète le plan d'arpentage pour la propriété qu'on achète de M Bernard Gauthier, 408 Tessier, de Bussières, Bérubé, Genest & Schnob a un prix de 1,900.00\$ plus taxe.

Note: Conseiller Mme Nancy Dagenais contre la résolution

Note: Councillor Mrs. Nancy Dagenais against the resolution

Adopté

126-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

AND UNANIMOUSLY RESOLVED

QUE la municipalité d'Otter Lake engage les arpenteurs Bussières, Bérubé, Genest & Schnob pour faire l'arpentage d'une section de partie lot numéro 5056513 (75.3M approx.) puisque on peut compléter l'achat d'un morceau de terrain sur le chemin Roy de M Rodney Vadneau.
the purchase of a piece of property on Roy Street from
Mr. Rodney Vadneau.

Adopté

127-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake achète un morceau de terrain sur le chemin Roy (partie lot 5056513) de M Rodney Vadneau a un cout de 1,500.00\$.

Adopté

128-10-2015

ATTENDU QUE : La subvention TECQ 2014-2018 va couvrir le cout de construire un bâtiment économe en énergie au centre récréatif pour aller avec la patinoire

ATTENDU QUE : La municipalité à demander trois compagnies, Denis Paquette Construction et Rénovation, Construction Terry G. Richard et Construction Ken Richard de soumissionner sur le prix de construction

ATTENDU QUE : La municipalité à reçu les prix suivants (avant taxes) :

Denis Paquette Construction et Rénovation:	Pas de soumission
Construction Terry G. Richard:	65,700.00\$
Construction Ken Richard:	69,500.00\$

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITE

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake engage Construction Terry G. Richard pour construire notre nouvelle bâtiment au centre récréatif.

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Adopté

129-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake engage Construction Terry G. Richard pour construire un structure de picnic 16' X 24' au centre récréatif. Le cout total est 10,520.21\$ taxe inclus.

Adopté

130-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake engage Josh Pasch pour construire une dalle de ciment 16' X 24' pour le structure de picnic au centre récréatif. Cout maximum de 4,000.00\$ taxe inclus.

Adopté

131-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake engage Jeff Villeneuve pour construire une clôture au centre récréatif 300 pieds de long, 6 pieds haut, derrière l'air de jeux au centre récréatif. Le cout total pour les matériels et installation sera 6,000.00\$.

Adopté / Carried

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

132-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake achète nouveau enseigne lumineux pour le centre récréatif de Mystical Creations. L'enseigne va avoir la place puisqu'on peut annoncer nos événements pour encourager le monde de participer. Le cout pour l'enseigne 4' X 8' incluant les lettres pour les annonces est 4,800.00\$ plus taxe.

Adopté

133-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake envoie Terry Lafleur et John O'Malley pour prendre la formation sur l'eau potable en anglais a Vaudreuil du 16 novembre au 4 décembre 2015 (5 jour par semaine). Le cout de la formation est 2,625.00\$ par personne plus les frais d'hébergement et les repas.

Adopté

134-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des couts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2016. (TECQ 2014-2018, Annex A)

Adopté

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

135-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake engage Peter MacIntosh pour faire un nouveau plan pour le septique pour le bâtiment de la patinoire au centre récréatif d'Otter Lake a un cout maximum de 1,500.00\$ taxe inclus.

Adopté

136-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake engage Doug Zacharias pour installer un nouveau système septique pour le bâtiment de la patinoire au centre récréatif d'Otter Lake a un cout maximum de 5,500.00\$ plus taxe.

Adopté

137-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake engage Larry Kluge pour faire des travaux d'amélioration sur le chemin Bellemore. Le travail est compris de gravier sur .5km et soulevant d'une section du chemin. Le cout des matériels et transports un maximum de 4,000.00\$ plus taxe.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Divers

Maire suppléant M. Jacque Gauthier:

Siège #1 M. Maurice Lafleur: Lettre pour les citoyen

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

Siège #4 Mme Vicky Dubeau: Eau Jacques & Peggy Bérubé

Propriété de M Bernard Gauthier

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
- Rapport du maire
- Rapport du chef pompier
- Rapport Parc Leslie

Correspondance

- | | |
|---------------------|-------------------|
| 1. Hildegarde Sauve | paiement de taxe |
| 2. Maurenne Beres | Eau 358 Martineau |

138-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 333,327.45\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 6ième jour d'octobre 2015.

Andrea Lafleur, Directrice générale

Comptes à payer:	333,327.45 \$
Factures prépayées:	111.00 \$
Salaires élus et employés/	29,647.26 \$
Totale :	363,085.71 \$

Période de questions 30 minutes

139-10-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 19H50.

Adopté

KIM CARTIER-VILLENEUVE, Mairesse

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale

La version française est la version officielle - The French version is the official version